

38^{ème} session de la Conférence Générale
de l'UNESCO

Discours de politique générale

Allocution de Monsieur Gilles TONELLI,
Ministre
pour les Relations Extérieures et la Coopération

Paris, le 5 novembre 2015

Monsieur le Président,
Madame la Directrice Générale,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre récente élection. Soyez assuré de la confiance que Monaco vous porte pour appréhender avec efficacité et perspicacité la nouvelle période charnière qui s'ouvre pour notre Organisation.

Comment ne pas espérer aujourd'hui l'aboutissement de la réflexion sur les perspectives de l'UNESCO alors que nous célébrons cette année son 70^{ème} anniversaire ? La période troublée que nous traversons nous rappelle la responsabilité qui nous incombe d'assurer la paix et la sécurité internationales ainsi que la protection des droits de l'homme et de notre patrimoine commun.

Nul ne peut ignorer, en effet, que L'Europe connaît actuellement l'une des plus graves crises migratoires de son Histoire contemporaine.

De fait, en Syrie et en Irak notamment, la menace terroriste n'a jamais été aussi forte et présente qu'aujourd'hui.

Notre patrimoine, bien commun de l'humanité, est menacé.

Comment ne pas considérer comme une perte considérable pour le peuple syrien et pour l'humanité toute entière la disparition du site de Palmyre, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

En outre, une véritable marchandisation d'objets antiques s'est mise en place, alimentant, par là même, le circuit du financement du terrorisme.

Ces destructions et pillages ne peuvent rester sans réponse de notre part.

C'est dans cette optique que Monaco vous apporte son plein soutien, Madame la Directrice Générale, dans vos efforts pour lutter contre le « nettoyage culturel ».

Je salue, à cet égard, le lancement par l'UNESCO de la campagne de sensibilisation *#Unite4Heritage*, ainsi que l'adoption de sa Stratégie *pour la protection du patrimoine culturel dans les zones de conflits*.

Monsieur le Président,

Tous les Etats, situés ou non en zone de conflit, sont concernés par la propagation du terrorisme. L'Europe, notamment, a connu cette année une vague d'attentats sans précédent. Certaines de ces attaques, perpétrées à l'encontre d'organes de presse, symboles de la liberté d'expression, témoignent de toute l'importance du mandat de l'UNESCO.

Permettez-moi ainsi de réitérer le plein soutien de Monaco à la mission confiée à l'UNESCO en cette matière et de saluer son important rôle de coordinateur dans le cadre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

En outre, il va de soi que la prévention du terrorisme est indissociable de l'Education, et je me réjouis, à ce titre, du lancement du Cadre d'action 2030 ici même hier. Enfin, Monaco se félicite de l'adoption par le Conseil exécutif de la décision sur le « rôle de l'UNESCO dans la promotion de l'éducation comme outil de prévention de l'extrémisme violent ».

Monsieur le Président,

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté en septembre à New York un nouvel agenda de développement dont les objectifs visent à éliminer la pauvreté et à rendre à chaque individu sa dignité afin que, tous puissent jouir de leurs droits et libertés fondamentaux.

Je tiens à souligner ici le rôle prépondérant joué par l'UNESCO dans la définition des Objectifs de Développement Durable, et plus précisément de ceux consacrés à l'éducation, à l'accès à l'eau, au partage des connaissances ou encore aux océans.

A ce titre, vous connaissez l'engagement de mon pays en faveur de la protection des mers et des océans : ne sont-ils pas la clef de notre survie, les régulateurs du climat, les moteurs de croissance et les réservoirs d'énergies et de ressources ?

Monsieur le Président,

Les efforts de la communauté internationale ne doivent pas faiblir, car les défis liés à la durabilité environnementale et au climat n'ont jamais été aussi importants.

Aussi, la Conférence de Paris doit s'inscrire dans la dynamique collective afin d'aboutir à un accord global pour le climat, condition sine qua non à la pleine mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il m'est important de rappeler que, dans la perspective de la COP21, la Principauté de Monaco s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% à l'horizon 2030 par rapport à 1990.

En adoptant un tel objectif, Monaco a la volonté de prendre pleinement part au processus collectif. Malgré sa faible responsabilité dans les émissions globales, Monaco s'implique dans le déploiement des modes de déplacement et de consommation énergétique innovants.

Monsieur le Président,

L'UNESCO traverse actuellement une crise financière qui déstabilise son fonctionnement alors même que sa mission, toujours aussi actuelle et essentielle comme nous avons pu le constater au fil des thématiques abordées précédemment, doit être poursuivie et dynamisée.

Pour pouvoir mettre en œuvre efficacement le mandat qui lui est confié, il est impératif d'engager une profonde réforme de notre Organisation.

Je réitère à cette occasion le plein et entier appui de Monaco à la mise en œuvre des mesures nécessaires afin de surmonter les difficultés auxquelles l'Institution est confrontée, améliorer ses performances et renforcer sa place dans le monde.

Pour ce faire, dès le début de la crise financière, la Principauté a apporté plusieurs contributions au Fonds d'urgence multidonateurs et souhaite poursuivre son aide en soutenant le Fonds spécial pour la réforme, si celui-ci est entériné par cette session.

Soyez assurés que la Principauté ne cessera, comme elle le fait depuis son adhésion à l'UNESCO en 1949, de contribuer activement à la concrétisation des politiques de notre Organisation.

Dans le prolongement de cet engagement continu, un Accord-cadre de coopération a été signé, le 13 février dernier, formalisant le soutien du Gouvernement Princier envers les actions menées par l'UNESCO.

Ainsi, Monaco appuie le travail de terrain de l'Organisation visant à promouvoir la scolarisation des enfants vulnérables, en particulier des filles, au Burundi.

La Principauté alloue également chaque année des contributions volontaires aux Fonds des Conventions culturelles auxquelles elle est Partie et soutient actuellement un projet pour la préservation du patrimoine culturel et archéologique en Mongolie.

En ce qui concerne la défense de l'environnement marin, sujet cher à notre Prince, Monaco est très impliqué dans les travaux de la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI), qui se doit d'apporter assistance et protection aux Petits Etats Insulaires en Développement, en raison de leur vulnérabilité.

Enfin, sous l'impulsion de son Prince Souverain, dont l'attachement aux valeurs multidimensionnelles du sport n'est plus à démontrer, le Gouvernement Princier s'est mobilisé pour permettre la modernisation de la Charte internationale de l'Education physique et du sport de 1978.

Mesdames, Messieurs,

Je souhaiterais conclure mon propos en formant tous les vœux de succès aux travaux de cette 38^{ème} session de la Conférence Générale qui va marquer, je n'en doute pas, un tournant décisif pour l'avenir de l'UNESCO.

Je vous remercie de votre attention.